

METROPOLE DU GRAND PARIS

**SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU VENDREDI 23 JUI 2017**

**CM2017/06/23/17 : MODIFICATION DE LA DELIBERATION RELATIVE AUX INDEMNITES DES
ELUS DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS : SUPPRESSION DE LA REFERENCE A « L'INDICE
1015 »**

DATE DE LA CONVOCATION : 15 JUI 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Ivan ITZKOVITCH

ETAIENT PRESENTS : Manuel AESCHLIMANN, Sylvie ALTMAN (jusqu'à 11h50), Marie-Hélène AMIABLE, Eric AZIERE, Dominique BAILLY, Catherine BARATTI-ELBAZ, Christiane BARODY-WEISS (jusqu'à 11h34), Pascal BEAUDET, Patrick BEAUDOUIN, David BELLiard, Zacharia BEN AMAR, Jacques-Alain BENISTI (jusqu'à 11h33), Jean-Didier BERGER (jusqu'à 11h54), Sylvain BERRIOS (jusqu'à 10h27), Jean-Didier BERTHAULT (jusqu'à 10h22 puis représenté par Claire DE CLERMONT-TONNERRE), Jean-Paul BOLUFER (jusqu'à 11h50), Alain-Bernard BOULANGER (jusqu'à 11h54 puis représenté par Thierry DEBARRY), Céline BOULAY-ESPERONNIER, Michel BOURGAIN (jusqu'à 11h50), Philippe BOUYSSOU, Patrick BRAOUEZEC (jusqu'à 10h47 puis représenté par Régis CHARBONNIER), Galla BRIDIER, Jean-Bernard BROS (jusqu'à 10h34 puis représenté par Zacharia BEN AMAR), Colombe BROSEL (jusqu'à 10h45 puis représentée par Marie-Christine LEMARDELEY), Frédérique CALANDRA (jusqu'à 11h50), Patrice CALMEJANE, Christian CAMBON (jusqu'à 11h50), Gilles CARREZ (jusqu'à 11h50), Laurent CATHALA (jusqu'à 11h50), Eric CESARI, Régis CHARBONNIER (jusqu'à 11h50), Jacques CHAUSSAT, Yves CONTASSOT (jusqu'à 10h38 puis représenté par David BELLiard), Jérôme COUMET (jusqu'à 10h10 puis représenté par Marie-Pierre DE LA GONTRIE), Daniel-Georges COURTOIS (jusqu'à 11h50), François DAGNAUD (jusqu'à 11h01 puis représenté par Rémi FERAUD), Philippe DALLIER, Thierry DEBARRY, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Jean-Baptiste DE FROMENT, Marie-Pierre DE LA GONTRIE (jusqu'à 11h50), Richard DELL'AGNOLA, Tony DI MARTINO, Patrick DONATH (jusqu'à 10h37 puis représenté par François LE CLECH), Patrick DOUET, Didier DOUSSET, Julien DUMAINE, Corentin DUPREY (jusqu'à 11h54), Christian DUPUY (jusqu'à 11h50), Nathalie FANFANT, Jean-Paul FAURE-SOULET (jusqu'à 11h50), Yvan FEMEL, Rémi FERAUD, Léa FILOCHE, Vincent FRANCHI (jusqu'à 11h50), Afaf GABELOTAUD (jusqu'à 10h31), Bernard GAUDUCHEAU, Jean-Michel GENESTIER, Sylvie GERINTE (jusqu'à 11h50), Hervé GICQUEL (jusqu'à 11h50), Christophe GIRARD (jusqu'à 11h50), Nicole GOUETA (jusqu'à 11h50), Philippe GOUJON, Daniel GUIRAUD, Marie-Laure HAREL, Frédéric HOCQUARD, Thierry HODENT, Ivan ITZKOVITCH (jusqu'à 11h40), Halima JEMNI, Carinne JUSTE, Philippe JUVIN, Olivier KLEIN (jusqu'à 11h50), Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Laurent LAFON (jusqu'à 11h50), Jean-François LAMOUR, Philippe LAURENT (jusqu'à 11h33 puis représenté par Marie-Pierre LIMOGÉ), Christine LAVARDE, Jean-Yves LE BOUILLONNEC, François LE CLECH (jusqu'à 11h54), Patrice LECLERC, Françoise LECOUFFLE (jusqu'à 11h54), Catherine LECUYER, Eric LEJOINDRE (jusqu'à 10h45 puis représenté par Pauline VERON), Marie-Christine LEMARDELEY, Michel LEPRETRE (jusqu'à 11h54), Marie-Pierre LIMOGÉ,

Séverine MAROUN, Jacques JP MARTIN (jusqu'à 11h13), Claire MAYOLY-FLORENTIN, Virginie MICHEL-PAULSEN, Joëlle MOREL, Georges MOTHRON (jusqu'à 11h50), Gauthier MOUGIN, Rémi MUZEAU (jusqu'à 11h50), Christophe NAJDOVSKI, Frédéric NICOLAS, Jean-Marc NICOLLE, Pascal NOURY (jusqu'à 11h54), Patrick OLLIER, Didier PAILLARD, Philippe PEMEZEC (jusqu'à 11h54), Mao PENINO, Carine PETIT, Gilles POUX (jusqu'à 10h55), Danièle PREMEL (jusqu'à 11h50), Raphaëlle PRIMET, Yves REVILLON (jusqu'à 11h50), Laurent RIVOIRE (jusqu'à 10h53 puis représenté par Laurent LAFON), André SANTINI (jusqu'à 11h54), Gilles SAVRY (jusqu'à 10h39 puis représenté par Georges MOTHRON), Eric SCHLEGEL, Marie-Christine SEGUI, Jean-Yves SENANT, Georges SIFFREDI (jusqu'à 11h54), Sylvie SIMON-DECK, Jean-Pierre SPILBAUER, Dominique STOPPALYONNET (jusqu'à 11h50), Anne TACHENE, Azzédine TAÏBI, Sylvine THOMASSIN, Patricia TORDJMAN, Ludovic TORO, Georges URLACHER, Corinne VALLS, Sophie VALLY (jusqu'à 11h50), François VAUGLIN, Pauline VERON et Dominique VERSINI (jusqu'à 10h10 puis représentée par Carine PETIT).

ETAIENT REPRESENTES : Dominique ADENOT (représenté par Azzédine TAÏBI), François ASENSI (représenté par Didier PAILLARD), Marinette BACHE (représentée par Léa FILOCHE), Denis BADRE (représenté par Bernard GAUDUCHEAU), Pierre-Christophe BAGUET (représenté par Gauthier MOUGIN), Julien BARGETON (représenté par Frédérique CALANDRA), Jean-Pierre BARNAUD (représenté par Sylvie SIMON-DECK), Françoise BAUD (représentée par Sylvie ALTMAN), Jacques BAUDRIER (représenté par Raphaëlle PRIMET), Jacqueline BELHOMME (représentée par Marie-Hélène AMIABLE), Patrice BESSAC (représenté par Patrice LECLERC), Nicolas BONNET-OULALDJ (représenté par Danièle PREMEL), Geoffroy BOULARD (représenté par Daniel-Georges COURTOIS), Daniel BREUILLER (représenté par Michel BOURGAIN), Jean-Jacques BRIDEY (représenté par Jean-Yves LE BOUILLONNEC), Ian BROSSAT (représenté par Michel LEPRETRE), Vincent CAPO-CANELLAS (représenté par Ivan ITZKOVITCH), Luc CARVOUNAS (représenté par Laurent CATHALA), Hervé CHEVREAU (représenté par Nathalie FANFANT), Marie-Carole CIUNTU (représentée par Jean-Paul FAURE-SOULET), Gérard COSME (représenté par Daniel GUIRAUD), Stéphanie DAUMIN (représentée par Philippe BOUYSSOU), William DELANNOY (représenté par Jacques CHAUSSAT), Grégoire DE LA RONCIERE (représenté par Christine LAVARDE), Olivier DOSNE (représenté par Philippe DALLIER), Michel FOURCADE (représenté par Corentin DUPREY), Jacques GAUTIER (représenté par Philippe PEMEZEC), Emmanuel GREGOIRE (représenté par François VAUGLIN), Didier GUILLAUME (représenté par Patricia TORDJMAN), Jean-Jacques GUILLET (représenté par Dominique BAILLY), Eric HELARD (représenté par Anne TACHENE), Michel HERBILLION (représenté par Christian CAMBON), Anne HIDALGO (représentée par Catherine BARATTI-ELBAZ), Christine JANODET (représentée par Galla BRIDIER), Patrick JARRY (représenté par Gilles POUX), Bruno JULLIARD (représenté par Christophe GIRARD), Jean-Claude KENNEDY (représenté par Patrick DOUET), Marie KENNEDY (représentée par Sophie VALLY), Jean-Christophe LAGARDE (représenté par Laurent RIVOIRE), Franck LE BOHELLEC (représenté par Gilles CARREZ), Xavier LEMOINE (représenté par Patrick OLLIER), Jacques MAHEAS (représenté par Halima JEMNI), Hervé MARSEILLE (représenté par André SANTINI), Brigitte MARSIGNY (représentée par Philippe GOUJON), Valérie MAYER-BLIMONT (représentée par Eric CESARI), Eric MELHORN (représenté par Jean-François LAMOUR), Jean-Loup METTON (représenté par Claire MAYOLY-FLORENTIN), Jean-Louis MISSIKA (représenté par Mao PENINO), Jean-Charles NEGRE (représenté par Carinne JUSTE), Robin REDA (représenté par Hervé GICQUEL), Jean-Pierre SCHOSTECK (représenté par Jean-Didier BERGER), Yves THOREAU (représenté par Françoise LECOUFLE), Laurent VASTEL (représenté par Patrick DONATH), Alain VEDERE (représenté par Julien DUMAINE) et Jean-François VOGUET (représenté par Pascal BEAUDET).

ETAIENT ABSENTS : Patrick BALKANY, Eric BERDOATI, Julie BOILLOT, Raymond CHARRESSON, Stéphane DE PAOLI, Marielle DE SARNEZ, Christian DEMUYNCK, Carole DRAI, Jean-Christophe FROMANTIN, Stéphane GATIGNON, Jean-Jacques GIANNESINI, Claude GOASGUEN, Eric GRILLON, François HAAB, Sakina HAMID, Vincent JEANBRUN, Bertrand KERN, Pierre-Yves MARTIN, Fadila MEHAL, Thierry MEIGNEN, Anne-Constance ONGHENA, Anne SOUYRIS, Michel TEULET, Martine VALLETON, Alexandre VESPERINI et Jean-Marie VILAIN

La délibération approuvée lors du Conseil métropolitain du 1^{er} avril 2016 nécessite d'être modifiée dans la mesure où elle comporte une référence à l'indice 1015, ancien indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. En effet, outre le relèvement de la valeur du point d'indice, l'indice brut terminal a également fait l'objet d'une actualisation.

Conformément aux recommandations de la Direction générale des collectivités locales, la présente délibération fera donc référence à « l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique », cette formulation permettant d'intégrer les évolutions futures.

Quant aux taux des indemnités, ils restent inchangés.

Il vous est demandé de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-11 et L5219-1 ;

VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et notamment son article 12 ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 59 ;

VU le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris ;

VU le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique et du décret n° 85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation ;

VU la délibération du Conseil métropolitain n° CM2016/04/03 relative au vote des taux des indemnités des élus du Conseil ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'actualiser cette délibération en raison de l'actualisation de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le montant des indemnités de fonction brutes mensuelles du Président, des Vice-Présidents, des Conseillers délégués et des Conseillers métropolitains selon les taux suivants :

	Taux Référence : indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
Président	116 %
Vice-Président	58 %
Conseiller délégué	39,46 %
Conseiller métropolitain	25,2%

PRECISE qu'un tableau annexe est joint à la présente délibération, récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil de la métropole du Grand Paris.

PRECISE que les crédits correspondants seront ouverts annuellement au budget de la Métropole du Grand Paris, au chapitre 65 (autres charges de gestion courante).

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison



Tableau annexe récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil de la Métropole du Grand Paris

Fonctions	Montants bruts en % du montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique *
Président	116 %
1ère Vice-Présidente	58 %
2ème Vice-Président	58 %
3ème Vice-Président	58 %
4ème Vice-Président	58%
5ème Vice-Président	58%
6ème Vice-Président	58%
7ème Vice-Président	58%
8ème Vice-Président	58%
9ème Vice-Président	58%
10ème Vice-Président	58%
11ème Vice-Président	58%
12ème Vice-Président	58%
13ème Vice-Président	58%
14ème Vice-Président	58%
15ème Vice-Président	58%
16ème Vice-Présidente	58%
17ème Vice-Président	58%
18ème Vice-Président	58%
19ème Vice-Président	58%
20ème Vice-Présidente	58%
1er conseiller délégué	39,46%
2ème conseillère déléguée	39,46%
3ème conseiller délégué	39,46%
4ème conseiller délégué	39,46%
5ème conseiller délégué	39,46%
6ème conseillère déléguée	39,46%
7ème conseiller délégué	39,46%
8ème conseillère déléguée	39,46%
9ème conseiller délégué	39,46%
10ème conseiller délégué	39,46%
Conseiller métropolitain	25,2 %

(*hors écrêtement ou option pour des indemnités versées par les Etablissements Publics Territoriaux)

Le Président
de la Métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison

